

ASSOCIATION IESM

Comptes annuels Bilan au 31/12/2025

380 Avenue W.A. Mozart
13100 AIX EN PROVENCE
SIRET : 41507799900027

Sommaire

COMPTES ANNUELS

BILAN ANC 2023-03

Bilan Actif	1
Bilan Passif	2
Compte de résultat	3
Compte de résultat (suite)	4
Annexe au bilan association	5
Règles et méthodes comptables	6
Etat des immobilisations	9
Etat des amortissements	10
Etat des créances et des dettes	11
Variation des fonds propres 431-5	12
Effectif moyen	13
Charges à payer et produits à recevoir - Transition	14
Produits et charges constatés d'avance	15
Ventilation des ressources d'exploitation	16
Contributions volontaires en nature détaillées	17

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	38 034	38 034		
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	191 146	143 897	47 248	69 411
Autres immobilisations corporelles	362 974	290 547	72 427	113 159
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	592 155	472 479	119 676	182 569
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	121 799		121 799	89 219
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	209 708		209 708	326 906
Charges constatées d'avance	83 528		83 528	101 501
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	45 704		45 704	1 604
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	460 740		460 740	519 229
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	1 052 894	472 479	580 415	701 799

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	139 383	139 383
Report à nouveau	151 250	340 087
Excédent ou déficit de l'exercice	-96 238	-188 837
Situation nette	194 395	290 633
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	28 882	61 697
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	223 277	352 330
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	43 665	43 665
TOTAL DES PROVISIONS IV	43 665	43 665
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	8 222	14 495
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	15 958	34 406
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	223 037	196 183
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	52 317	34 168
Produits constatés d'avance	13 939	26 551
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	313 473	305 803
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	580 415	701 799

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		-2 200
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	141 587	113 936
dont parrainages	45 090	37 800
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 930 328	1 775 299
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	4 013	3 534
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	2 075 927	1 890 569
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	541 044	510 789
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	90 220	79 310
Salaires	1 016 166	1 012 640
Cotisations sociales	432 471	430 521
Dotations aux amortissements et dépréciations	88 137	85 991
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	808	942
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	2 168 847	2 120 193
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-92 919	-229 624
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	80	43
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	80	43

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	3 399	13
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	3 399	13
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-3 319	30
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-96 238	-229 594
Produits exceptionnels V		40 757
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		40 757
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	2 076 008	1 931 368
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	2 172 246	2 120 206
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-96 238	-188 837
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	95 000	
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 000	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	95 000	
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 000	

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 580 415 Euros, présenté sous forme de liste, et dégagant un résultat de : -96 238 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'IESM (Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique - Europe et Méditerranée) est un établissement d'enseignement supérieur de la musique accrédité par le ministère de la Culture et de la Communication à délivrer le diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien (DNSPM), et le Diplôme d'Etat (DE) de professeur de musique.

L'IESM propose des cursus pour la formation des jeunes artistes interprètes de haut niveau. Il participe à la qualification des enseignants des conservatoires et écoles de musique et à la formation des artistes interprètes du spectacle vivant.

- Formation au Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien
- Formation au Diplôme d'Etat de professeur de musique
- Validation des Acquis de l'expériences du DE
- Formation Initiale et Continue (validation des acquis antérieurs)
- Préparation aux concours de la fonction publique (ATEA, PEA)

Lieu d'exploitation de l'activité de l'Association :

380 Avenue W.A. Mozart, Aix en Provence, 13100

Le siège de l'IESM est installé depuis 2013 au 380 avenue Wolfgang Amadeus Mozart Aix-en-Provence, au sein des locaux du Conservatoire Darius Milhaud, mis à disposition par la Ville d'Aix-en-Provence.

L'habilitation en juillet 2016 de l'établissement à délivrer le Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien et l'ouverture de ce cursus en septembre 2017, en complément au cursus du Diplôme d'État préalablement existant, entraîne une augmentation progressive du nombre d'étudiants. À terme, les effectifs actuels seront triplés et les heures d'enseignement encore plus largement augmentées.

Un projet d'implantation de l'établissement dans de nouveaux locaux est en cours. L'extension du cahier des charges de l'IESM, qui est désormais accrédité pour la délivrance du DNSPM, a nécessité la redéfinition de ses besoins en locaux.

Appartenance à un groupe financier :

Non

Gouvernance et pilotage de l'établissement et de l'offre de formation

Établissement de droit privé, constitué en association, l'Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée est administré par un Conseil d'Administration et son Président. L'établissement est dirigé par le directeur, assisté du directeur administratif et financier, du directeur des études, de l'équipe administrative, de l'équipe pédagogique ainsi que d'un organe consultatif : le conseil des études et de la vie étudiante. Chaque diplôme est également doté d'un conseil de perfectionnement.

Le Conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil de dix-sept membres élus pour trois années par l'assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le conseil d'administration prend toute décision nécessaire à l'administration de l'association et à la réalisation de ses objectifs. Les décisions sont prises à la majorité absolue ; en cas d'égalité des voix, la voix du Président est prépondérante.

Le conseil d'administration se réunit au moins une fois par an sur convocation du Président ou à la demande des deux tiers de ses membres au moins quinze jours à l'avance, sauf urgence.

Les moyens mis en œuvre

L'équipe pédagogique

Fort de la qualité de son équipe pédagogique, l'IESM s'engage dans la formation et l'accompagnement de jeunes artistes interprètes de très haut niveau, ouverts au monde professionnel du spectacle vivant.

L'équipe pédagogique des cursus DSPM est actuellement constituée de 55 enseignants.

Parmi ceux-ci les 17 enseignants des disciplines instrumentales principales et de musique de chambre, recrutés sur concours, témoignent tous d'une carrière artistique et pédagogique au rayonnement international, qu'ils soient solistes, musiciens de chambre, membres des grands orchestres français et européens ou enseignants des établissements d'enseignement supérieur de la musique Français (CNSM de Paris ou Lyon) ou étrangers (HEM Suisse). Tous dispensent des masterclasses sur l'ensemble des continents.

L'équipe pédagogique compte également 16 enseignants et enseignants-chercheurs et chercheurs d'Aix-Marseille Université intervenant en licence Musicologie.

La formation bénéficie également du soutien des enseignants et enseignants-chercheurs des départements de langues de l'UFR ALLSH pour la mise en place de la formation en langue étrangère. Ces enseignements de langue vivante pour non-spécialistes de langues (LANSAD) représentent 180 heures d'enseignement (18 ECTS) réparties sur les trois années du cursus.

Personnel de soutien à la formation

La formation est dispensée avec l'appui du personnel administratif et pédagogique de l'IESM. Le service de la scolarité prend en charge l'inscription, le suivi de l'étudiant, les examens et diplômes, avec un encadrement spécifique pour la formation continue et la mobilité internationale. L'intégralité de l'ingénierie pédagogique est mise en œuvre en collaboration étroite avec les services de l'UFR ALLSH d'Aix-Marseille Université, afin d'assurer la meilleure concordance des calendriers annuels de formation.

La formation dispose également d'une « médiathèque » (fonds de partitions, audiogrammes, vidéogrammes et ouvrages spécialisés) dont la gestion est assurée par un chargé de documentation.

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 580 415 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -96 238 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

L'exercice 2025 est marqué par une amélioration du résultat en 2025, néanmoins déficitaire de - 98 638 €.

Depuis l'exercice 2022, l'Institut connaît une forte augmentation des élèves et par voie de conséquence des coûts liés. Cette hausse de fréquentation n'a pas été suivie du financement nécessaire jusqu'à ce jour.

Par ailleurs, l'Institut a ouvert le DE de Musiques traditionnelles de Corse et de Méditerranée avec la première promotion rentrée en septembre 2024. Cette promotion est intégralement financée par la Collectivité de Corse, n'impactant pas de facto le budget de fonctionnement de l'IESM. A ce jour 13 étudiants sont en cours de cursus, avec un succès supérieur à celui escompté.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Suite aux résultats déficitaires 2024 et 2025, le fonds de roulement de l'IESM continue de se dégrader depuis 2023.

A ce jour, en l'absence de subventionnement complémentaire, la continuité d'exploitation demeure compromise.

En conséquence, si les conditions de financement ne s'améliorent pas dans un avenir proche, l'Institut serait dans l'impossibilité d'honorer les paiements fournisseurs ainsi que les salaires d'ici la prochaine rentrée scolaire.

Changements comptables

L'entité a décidé d'appliquer le rgt 2023-03 à compter de 2025.

Les impacts sur les comptes sont les suivants :

- Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat comptabilisée en résultat d'exploitation, compte 747 pour un montant de 32 815 € (en N-1 comptabilisé en résultat exceptionnel, en compte 777),

Changement de méthode lié à l'application de la nouvelle réglementation comptable.

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 adapté par le règlement ANC 2018-06, entraîne des changements de comptabilisation et de présentation. Les principaux changements opérés sont les suivants :

Changements de comptabilisation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- En terme de résultat exceptionnel :

- Les opérations de cessions/sorties d'immobilisations figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation (ou dans le résultat financier s'il s'agit d'immobilisations financières) ;
- Les quotes-parts de subventions d'investissement virées au compte de résultat figurent en 2025 dans le résultat d'exploitation ;
- Le périmètre du résultat exceptionnel est réduit aux événements majeurs et significatifs (les autres événements étant désormais traduits dans le résultat d'exploitation).

- Suppression des transferts de charges dans le résultat d'exploitation et le résultat financier :

A adapter en décrivant les modifications éventuelles sur les rubriques suivantes :

- Les refacturations diverses figurent désormais dans les rubriques de produits par nature ;
- Les remboursements reçus des organismes sociaux en cas d'arrêt maladie, de congés de parentalité ou d'accident du travail figurent en compensation de charges de personnel.

Changement de présentation :

Les principaux impacts à compter de l'exercice 2025 sont les suivants :

- Présentation du compte de résultat :

- Le résultat exceptionnel est synthétisé sur 2 lignes « charges et produits exceptionnels » dans le compte de résultat ;
- Les transferts de charges N-1 ont été regroupés dans la colonne N-1 sur la ligne « reprise sur amortissements, dépréciations et provisions » .

- Présentation du bilan :

- Les frais d'établissement sont présentés dans un total séparé de l'actif (et non dans le total des immobilisations) ;
- Les charges constatées d'avance sont totalisées dans les créances ;
- Les avances et acomptes sont regroupés dans les immobilisations en cours (corporelles ou incorporelles).

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Les honoraires du commissaire aux comptes s'élèvent à 8 840 € TTC.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Constructions	10 à 50 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans,
• Installations industrielles	5 à 10 ans,
• Matériel et outillage	5 à 10 ans,
• Matériel de transport	4 à 5 ans,
• Mobilier de bureau	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2023-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 747000.

Au 31 décembre 2025, le montant des subventions octroyées s'élève à 163 980 €, amorties à hauteur de 135 098 € dont une quote-part pour l'exercice 2025 de 32 815 €.

Provision pour risques et charges

La provision pour indemnité de départ à la retraite été maintenue au terme de l'exercice. Elle s'élève donc à 43 665 €.

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite d'un bien communal (3 bureaux d'une superficie de 87.83 m²) pour 95 000 euros.

Rémunérations versées à certains dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	65 624		27 590	38 034
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 624		27 590	38 034
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	184 979	11 893	5 726	191 146
Autres immobilisations corporelles	390 304	13 351	40 681	362 974
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	575 283	25 244	46 407	554 120
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	640 907	25 244	73 997	592 155

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Entrées		
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	25 244			25 244		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	25 244			25 244		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Sorties		
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles	27 590					27 590
Total immobilisations corporelles	46 407					46 407
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	73 997					73 997

NEANT

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	65 624		27 590	38 034
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	65 624		27 590	38 034
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	115 568	34 055	5 726	143 897
Autres immobilisations corporelles	277 146	54 082	40 681	290 547
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	392 714	88 137	46 407	434 444
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	458 338	88 137	73 997	472 479

Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations			
		Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations exceptionnelles
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles	88 137		88 137		
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL	88 137		88 137		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles	27 590			27 590
Immobilisations corporelles	46 407			46 407
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	73 997			73 997

EVALUATION DES AMORTISSEMENT

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	121 799	121 799	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 757	2 757	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés	15 879	15 879	
Divers	190 181	190 181	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	892	892	
Charges constatées d'avance	83 528	83 528	
TOTAL	415 036	415 036	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	8 222	8 222		
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 958	15 958		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	93 749	93 749		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	109 789	109 789		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 500	19 500		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	52 317	52 317		
Produits constatés d'avance	13 939	13 939		
TOTAL	313 473	313 473		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	139 383				139 383
Report à nouveau	340 087	-188 837			151 250
Excédent ou déficit de l'exercice	-188 837	188 837		-96 238	-96 238
Situation nette	290 633			-96 238	194 395
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	61 697			32 815	28 882
Provisions réglementées					
TOTAL	352 330			-63 423	223 277

Commentaires : néant

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	2	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	14	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL		16

Commentaire

Les deux cadres sont des hommes.

Concernant les salariés 8 sont des femmes.

L'ancienneté moyenne est de 10 ans.

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 000	15 000
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	120 871	120 214
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	325	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	129 196	135 214
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	103 796	79 999
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		9 168
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	33	
Instruments de trésorerie		
TOTAL	103 829	89 167

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	13 939	26 551
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL	13 939	26 551
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	83 528	101 501
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	83 528	101 501

Commentaires : néant

Ventilation des ressources d'exploitation

Ventilation des ressources d'exploitation	Montant
ETAT	1 284 592
REGION	391 500
COLLECTIVITES LOCALES	202 903
ERASMUS	1 261
TAXE D'APPRENTISAGE COLLECTEE	17 256
RECETTES DIVERS (INSCRIPTIONS, VAE, ETC ...)	141 587
QP SUBVENTIONS VIREES AU RESULTAT	32 915
TOTAL	2 072 014

Commentaire

Contributions volontaires en nature détaillées

Contributions volontaires en nature détaillées	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024	Variation	
	Total	Total	Montant	%
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	95 000		95 000	-
87000000 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 000		95 000	-
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 000		95 000	
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens	95 000		95 000	-
86100000 MISE A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS, LOCAUX	95 000		95 000	-
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	95 000		95 000	

In Extenso

IN EXTENSO PACA
ARTEPARC DE BACHASSON BAT. D
13590 MEYREUIL

www.inextenso.fr
© 2019 In Extenso & Associés